































































































































































































































































































































































































































































































































































[. RETOUR SOMMAIRE](#)

### **Simon LAPLACE**

Il s'agit ici d'étendre, à la Ville de Niort, l'application mobile OhAhCheck ! Qui est un dispositif innovant, assez intéressant, qui permet aux utilisateurs d'accéder gratuitement aux informations et à des illustrations sur un certain nombre de sites patrimoniaux au cours de leurs visites.

Pour Niort, cela se ferait en deux temps, d'une part le lancement et le test de l'application durant l'été, dans le cadre d'un parcours guidé sur Agrippa d'Aubigné, puis des journées du patrimoine en septembre. Ensuite, le cas échéant, une extension pour couvrir 50 à 100 sites sur le territoire de la CAN, bien évidemment dans le cadre de labellisation en tant que pays d'art et d'histoire.

L'inscription de la Ville serait gratuite pour cette phase d'expérimentation et coûterait ensuite la modique somme de 300 € à 600 € par an.

Il est demandé au Conseil municipal, d'une part d'approuver l'inscription de la Ville de Niort à l'application numérique OhAhCheck ! Et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à cette inscription.

### **Monsieur le Maire**

Merci Simon LAPLACE. Pour le moment c'est gratuit pour un an, pour le test.

Y-a-t-il des remarques ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Adopté.

Je vous remercie, c'était le dernier Conseil municipal avant l'été, bien qu'il y aura un Conseil d'agglomération. Je vous souhaite de bonnes vacances pour ceux que je ne reverrai pas. Prochain Conseil municipal le 19 septembre. Merci à vous. Bonne soirée.

Procès-Verbal